



TENNIS DE TABLE ST GENIS LAVAL

Siège Social : Gymnase D'AUBAREDE – 81, route de Vourles. 69230 ST GENIS LAVAL
Association N°W691071849 - Agréée numéro 69.85.401 Affiliation FFTT 01690107
N° SIRET 41985774300035 APE 9312 Z

Compte rendu de l'Assemblée Générale tenue le 9 janvier 2026 à 19 H30 au gymnase d'Aubarède. 69230 ST GENIS LAVAL

Présents – représentés (les adhérents mineurs sont représentés par leur(s) parent(s)) : Chloé MONTANGE présidente TTSG L – Philippe BADOR – Christophe BEAUFILS – Christophe BONNART – Julien BORREL – Pierre-Yves CAHUET – Joana CASTEL – Philippe FARNIER – Solange FILLION HAMBOURIER – Frédéric GAYRAL – Jean-Marc GROSSET – Rayan HÉBOUB – Baptiste JEOL – Eva LOUF – Thomas LOUF – Véronique MILHE POUTINGON – Roger PAGNIER – Roger PERON – Benoît PILON – Killarnay SAUCET – André SILVIO
Mme Eliane NAVILLE conseillère municipale représentant Mme Marylène MILLET Maire de St Genis Laval.
Assistent : Romain LAMURE. – Philippe NAVIER
Excusés : Franck GARDON

Chloé MONTANGE remercie les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette AG, présente tous ses vœux à tous et toutes. Elle déclare la séance ouverte.

1. Allocution de la présidente Chloé MONTANGE

Cette AG représente son premier anniversaire en tant que présidente. Elle explique qu'elle avance dans la connaissance du fonctionnement de l'association et qu'elle est maintenant plus à l'aise.

Pour la demi-saison écoulée, elle note les points suivants

- En octobre, nous avons pu ouvrir un nouveau créneau le jeudi de 17h15 à 18h30.
- Comme la saison passée, nous n'avons pas pu organiser de stages pour les jeunes durant les vacances de Noël car la fête se trouvant en milieu de semaine, il est difficile de mettre en place une organisation correcte.
- Au niveau sportif, les 6 équipes engagées par le TTSG L ont connu des fortunes diverses avec notamment un échec pour l'équipe 1 pour la montée en régionale 2. Les autres équipes devraient se maintenir dans leurs divisions respectives, mais il reste encore un tour à effectuer et il faut donc attendre un peu pour en être assuré.
- Début décembre nous avons accueilli les championnats départementaux jeunes. Nous avons été quelque peu surpris par le nombre élevé de participants (plus de 200) et il a fallu faire face dans l'urgence. Merci à Eva, Solange, Jean-Marc, Killarnay et Philippe qui ont assuré le travail d'accueil à la buvette tout au long des deux journées de l'épreuve.

Pour la seconde demi-saison, elle donne les informations suivantes :

- Projet de création d'une équipe en D4 pour samedi après-midi. Le principe serait de faire commencer à 13 h30 pour finir à 16 h. Il faut toutefois s'assurer que nous avons un nombre suffisant de joueurs motivés et disponibles
- Les dimanches 01 mars et 26 avril, nous accueillerons les tours de championnat par équipes féminin. Epreuve par équipes de 2 joueuses qui effectuent plusieurs rencontres sur la journée.

Chloé insiste sur le besoin de coups de main sur ces actions en sachant qu'il n'est pas nécessaire d'être présent toute la journée et que l'on peut venir pour quelques heures pour le montage et le démontage de la salle ou encore pour tenir la buvette.

Cette présentation terminée, elle remercie l'assemblée pour son attention et se déclare prête à répondre à toute question. Aucune question n'étant formulée, elle passe la parole à Jean Marc GROSSET, pour la présentation des comptes.

2. Point financier – Jean Marc GROSSET et Pierre-Yves CAHUET

2.1. Présentation des comptes et bilan 2024-2025 (au 31 août 2025)

• Compte de résultats

Jean-Marc détaille les principaux postes :

Les cotisations encaissées sont reversées en partie aux divers échelons fédéraux pour les licences et diverses redevances d'affiliation.

Les stages de vacances scolaires représentent un montant élevé aussi bien pour les dépenses que pour les rentrées.

Le plus gros poste reste bien sûr la rémunération des encadrants.

Le poste « maillots-matériel » est très élevé car il regroupe plusieurs actions : 1500 de provisions pour l'achat de tables de septembre. + 1000 pour achats de maillots pour les jeunes + 1700 en réassort de maillots compétiteurs en juillet + achat d'un plateau de table (700 €) et balles pour 600-700 €.

Le poste « bar » correspond, au niveau des dépenses, aux réceptions données lors de nos AG et aussi aux rencontres par équipes à domicile et, au niveau des recettes, aux organisations où nous tenons une buvette (organisation d'épreuves, fête de la Musique).

La subvention municipale reste conséquente. Le soutien de la Mairie est apprécié.

Le jumelage avec le club suisse Colombey Muraz n'a pas été organisé.

On finit la saison avec un excédent d'un peu moins de 800 €

- Bilan

Pas de commentaires particuliers sur cette « photo » de notre association au 31 août 2025.

Nos réserves restent suffisamment importantes pour faire face aux diverses dépenses courantes.

2.2. Questions et commentaires

- Pierre-Yves attire l'attention de l'assemblée sur ce résultat qui montre une bonne saison financière : augmentation du nombre d'adhérent (l'effet Jeux Olympiques et « frères LEBRUN ») ; tous les stages ont été organisés avec une fréquentation importante et les organisations ont bien « tourné ». En comparaison avec la saison 23/24, conclue par un déficit de 2 200 €, nous avons connu l'annulation d'un stage et un autre stage avec moins de 10 inscrits, et des organisations moins réussies (par exemple lors de la fête de la musique, il avait plu...). On constate que le basculement du déficit au bénéfice tient sur peu de choses, mais que nous ne maîtrisons pas...
- Solange souhaite savoir si l'utilisation du TPE, qui représente un réel « + » dans le fonctionnement de la buvette, entraîne une perte en raison du pourcentage perçu par la banque sur l'utilisation des cartes bleues ? Chloé précise qu'il existe bien une commission pour l'utilisation du TPE mais que c'est sur la base d'un pourcentage très faible. Il n'est pas nécessaire d'augmenter nos tarifs pour compenser le montant de cette commission.

2.3. Votes

A l'issue de cette présentation et des questions-réponses, il est procédé aux votes

- Le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2024-2025 sont approuvés à l'unanimité
- Le quitus au trésorier est voté à l'unanimité.

3. **Approbation du compte-rendu de l'AG du 27 juin 2025**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

4. **Elections complémentaires au Conseil d'Administration**

Nos statuts prévoient que le CA compte 12 membres. A l'heure actuelle nous ne sommes plus que 8 et il faut donc pourvoir 4 places. Chloé lance donc un appel aux personnes présentes dans la salle.

Eva LOUF est candidate. Sa candidature est soumise au vote de l'assemblée.

Eva LOUF est élue à l'unanimité.

La saison prochaine, nous devons procéder au renouvellement de la moitié du CA.

5. **Questions diverses**

- *Frédéric souhaite savoir s'il est possible d'inscrire une équipe en championnat de semaine ?*
C'est une idée intéressante car plus nos joueurs peuvent pratiquer et plus ils vont progresser. Toutefois, cela nécessite de prévoir un créneau spécifique et s'assurer de la disponibilité des joueurs. A voir la saison prochaine
- *Joana demande quel est l'âge requis pour participer aux stages durant les vacances scolaires et s'il y a obligation que les enfants aient une base de pratique du « ping » ?*
Les stages accueillent les enfants âgés entre 8 et 14 ans. S'agissant de stages multi-activités, il n'est pas demandé aux jeunes d'avoir une connaissance pongiste préalable.
- *Joana demande s'il est possible d'acquérir la tenue du club ?*
Un maillot est donné à toutes personnes qui s'engage en compétition officielle, par équipes, ou individuelle. Le short peut être acheté mais ce n'est pas une obligation, sous réserve que la personne ait un short en accord avec le maillot. Pour ce qui est du survêtement, il est possible d'en acheter, avec la réserve toutefois que nous allons changer nos tenues la saison prochaine...
- *Solange demande quand auront lieu l'AG et le tournoi du club ?*
L'AG est prévue le dernier samedi du mois de juin (le 27) et sera suivie d'un moment convivial (buffet, barbecue). Le tournoi sera organisé, comme cette saison le dernier samedi d'août avant la rentrée.

6. Récompenses

Killarnay procède à la remise des récompenses pour les joueurs qui ont réalisé des résultats marquants :
Plus grosse « perf » (plus de 500 pts d'écart) et meilleure progression (+125 pts) : **Rayan HEBOUB.**
Meilleur équipier avec 85% de victoire en championnat par équipes : **Thomas CHANCEL**

7. Conclusion

Chloé donne la parole à Philippe NAVIER qui a assuré la présidence durant de nombreuses années avant elle et a dû se retirer suite à un grave accident.

Philippe fait part du plaisir qu'il prend à retrouver les personnes avec qui il a partagé plus de 12 ans au sein du TTSGL. Il déclare être le 1^{er} supporter des équipes et joueurs dont il suit les résultats avec attention, ainsi que de l'équipe dirigeante. Il regrette le « loupé » de l'équipe 1 mais salue l'arrivée de joueurs de bon niveau qui ont relancé la dynamique interne au club.

Il remercie Eva de rejoindre le Conseil d'Administration et précise que les fonctions qu'il a exercées au sein du club lui ont permis de rencontrer des personnes différentes et toujours passionnées, ce qui est la source d'un enrichissement personnel certain.

En relevant la présence d'André, il salue le doyen du club, présent à la création du TTSGL, il y a 41 ans déjà...

Chloé remercie Philippe pour son intervention, remercie Mme LAVILLE qui a représenté Mme MILLET, Maire de St Genis, déclare la séance close et invite tous les participants à se rendre au buffet dans l'entrée du gymnase.

Séance levée à 20 H15.



Chloé MONTANGE
Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Roger PERON', is shown above the name.

Roger PERON
Secrétaire

Composition du conseil d'administration élu lors de l'A.G. du 09 janvier 2026 Tenue au gymnase d'Aubarède. 69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Président

- MONTANGE Chloé, de nationalité française, exerçant la profession d'enseignante,
Résidant 47 rue du renouveau 69530 BRIGNAIS

Trésorier

- CAHUET Pierre-Yves, de nationalité française, exerçant la profession d'enseignant,
Résidant Bat J16, 90 av. Clémenceau, 69230 SAINT GENIS LAVAL

Trésorier adjoint

- GROSSET Jean-Marc, de nationalité française, exerçant la profession de chef de projet,
Résidant 93 route de Vourles 69230 SAINT GENIS LAVAL

Secrétaire général

- PERON Roger, de nationalité française, retraité,
Résidant 25 rue des halles, 69230 SAINT GENIS LAVAL

Membres

- BEAUFILS Christophe, de nationalité française, exerçant la profession de cadre,
Résidant 44 rue des iris, 69630 CHAPONOST
- FARNIER Philippe, de nationalité française, retraité
Résidant 68 rue Voltaire, 69310 PIERRE BENITE
- GARDON Franck, de nationalité française, exerçant la profession de fonctionnaire territorial,
Résidant 24 rue mère Elise Rivet. Les jardins d'Elise. 69530 BRIGNAIS
- LOUF Eva, de nationalité slovaque, exerçant la profession d'ASH
Résidant 28 chemin de Bernicot 69230 SAINT GENIS LAVAL
- SAUCET Killarnay, de nationalité française, exerçant la profession d'assistant d'éducation,
Résidant 35 rue Apollon 69230 SAINT GENIS LAVAL



Chloé MONTANGE
Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'R' and 'P' followed by a long horizontal stroke.

Roger PERON
Secrétaire